

MUN/MS/vf

**Communications municipales pour la séance extraordinaire du Conseil communal  
du lundi 7 novembre 2011 à 20h**

---

**TABLE DES MATIERES**

1. RESSOURCES HUMAINES.....	1
2. ROUTE CANTONALE RC 254 VUITEBOEUF-SAINTE-CROIX.....	1
3. ABRIS DE PROTECTION CIVILE.....	2
4. PLAN GENERAL D’AFFECTATION DE LA COMMUNE DE SAINTE-CROIX .....	2
5. NATURALISATIONS.....	2
6. PROGRAMME DE LEGISLATURE 2011-2016 .....	2
7. COMITE DIRECTEUR DE L’AIBJV .....	2
8. TRAVAUX A LA PATINOIRE NATURELLE DE L’AUBERSON.....	3

---

**1. Ressources humaines**

La Municipalité - dans sa séance du 26 septembre 2011 - a décidé :

-- d'approuver la rupture du contrat d'apprentissage de Luca MANOTTA, apprenti 1<sup>ère</sup> année paysagiste-horticulteur, avec effet au 30 septembre 2011. Cette décision a été prise en concertation avec l'intéressé afin de lui permettre de réorienter ses activités professionnelles.

-- d'accepter la mise à disposition de M. Jonathan DUBOIS à 100 % par le CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'occupation), du 3 octobre 2011 au 31 décembre 2011 en qualité d'employé de commerce à l'Administration du Service Technique.

Nous formulons aux personnes citées ci-avant plein succès au personnel rentrant et nos meilleurs vœux pour la poursuite de ses activités professionnelles pour celui sortant.

**2. Route cantonale RC 254 Vuiteboeuf-Sainte-Croix**

Nous portons à votre connaissance que la Municipalité, en collaboration avec celles de Bulle et Mauborget, a transmis une correspondance à M. François MARTHALER, Conseiller d'Etat, demandant l'appui du Département des Infrastructures à la réalisation de la deuxième étape des travaux sur l'axe routier RC 254 Vuiteboeuf-Sainte-Croix.

### **3. Abris de protection civile**

La Municipalité – dans sa séance du 24 octobre 2011 – a pris acte des mesures prévisionnelles concernant les abris de Protection civile pour le 1<sup>er</sup> janvier 2012, à savoir : le principe de base de la Loi sur la protection de la population civile de 2004 perdurera, ainsi les futurs constructeurs restent soumis à l'obligation de construire un abri, le cas échéant ils sont soumis à la contribution de remplacement. Afin de rationaliser les coûts, seuls les abris d'une capacité moyenne (en principe vingt-cinq places) seront construits. Le Canton gèrera et encaissera directement les contributions de remplacement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### **4. Plan général d'affectation de la Commune de Sainte-Croix**

La Municipalité – dans sa séance du 24 octobre 2011 – a décidé, dans le cadre de la révision du Plan général d'affectation, d'organiser des ateliers thématiques provisoires sur les thèmes : Centre, villages et hameaux et patrimoine bâti, Economie, Paysage et territoire agricole. Ces ateliers seront animés par nos mandataires en présence de différentes personnes acteurs régionaux et locaux en relation avec le thème concerné.

### **5. Naturalisations**

La Municipalité – dans sa séance du 26 septembre 2011 – a approuvé la demande de naturalisation ordinaire présentée par **M. Vyatcheslav GETMAN**, né le 5 septembre 1968 à Kiev (Ukraine), marié, ressortissant ukrainien, demande de naturalisation s'étendant à son épouse **Mme Natalie GETMAN née Giorina**, née le 25 juin 1963 à Kiev (Ukraine), ressortissante ukrainienne et à sa fille **Maria GETMANN**, née le 27 avril 1999 à Yverdon-les-Bains, ressortissante ukrainienne.

### **6. Programme de législature 2011-2016**

Dans le cadre des travaux de réalisation du programme de législature 2011-2016, la Municipalité tient à remercier chaleureusement M. Pierre-André JACCARD, Dr ès Sciences techniques et licencié ès sciences économiques originaire de Sainte-Croix. En effet ce dernier a accompagné, en qualité modérateur, les travaux de la Municipalité. De part son expérience en terme de gestion, il a permis d'associer la méthode technique nécessaire à la définition Programme de législature 2011-2016 et la réflexion politique des autorités quant à la réalisation d'un idéal réaliste à moyen terme pour notre population. Il est à noter que M. JACCARD s'est investi à titre bénévole ceci lié à son attachement à sa Commune d'origine. Nous lui réitérons nos remerciements et lui souhaitons une excellente et longue retraite sur le Balcon du Jura Vaudois.

### **7. Comité directeur de l'AIBJV**

Nous portons à votre connaissance que le Comité directeur de l'Association intercommunale à buts multiples du Balcon du Jura Vaudois – dans sa séance du 6 octobre 2011 – a préavisé favorablement au retrait de la Commune de Sainte-Croix de l'AIBJV avec effet au 31 décembre 2012, conformément à la décision du Conseil communal du 13 décembre 2010.

## **8. Travaux à la patinoire naturelle de L'Auberson**

La Municipalité porte à votre connaissance que les travaux principaux de réaménagement de la surface de la patinoire de L'Auberson touchent à leur fin conformément à la décision du Conseil communal du 3 octobre 2011 liée au préavis 894-11. En effet, l'entreprise mandatée - Eltel SA - a débuté son travail le 24 octobre dernier et tenons à souligner que la collaboration avec ce prestataire spécialisé s'est déroulée à notre entière satisfaction. Dès lors, nous avons le plaisir de vous confirmer que la patinoire sera opérationnelle dès la mi-novembre sous réserve de conditions météo favorables. Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce projet et souhaitons beaucoup de plaisir aux adeptes des sports de glace.

La Municipalité